

Résolution d'urgence « Etrangers » « Appel à l'insurrection des consciences »

Résolution adoptée par le 83ème congrès de la LDH, Lille – 3, 4 et 5 juin 2005

Des hommes, des femmes, des enfants, sont, aujourd’hui, pourchassés, traqués, empêchés de vivre parce qu’ils ne détiennent pas les quelques grammes de papiers qui sont le sésame de leur dignité.

Ce sont les sans-papiers, venus des anciennes colonies françaises ou d’ailleurs. Ils illustrent les dérèglements du monde, les injustices qui mobilisent la charité ou les dictatures qui provoquent notre effroi. Ils sont venus, souvent au péril de leur vie, parfois la proie de réseaux mafieux qui prospèrent grâce à la fermeture de nos frontières. Ils n’ont commis aucun crime, sauf à considérer que vouloir vivre à toute force et construire un avenir meilleur pour ses enfants n’est pas le droit de chaque membre de la famille humaine.

Après avoir modifié la loi de la pire manière qui soit, le gouvernement aggrave les mesures prises contre les étrangers en les transformant en gibier d’une chasse indigne et, pire encore, en boucs émissaires des maux de la société française. A l’arbitraire de la loi s’ajoute l’arbitraire des pratiques quotidiennes de ceux et de celles à qui l’on a enseigné, pendant des décennies, qu’un étranger est avant tout un fraudeur, tout simplement parce qu’étranger. Les drames deviennent quotidiens tandis que, de toute part, enflent les réflexes xénophobes. Enfants arrêtés en classe, utilisés comme appâts pour arrêter les parents, ou confiés aux services sociaux sous les yeux de leurs parents. Impossibilité de se nourrir, de se soigner, de se loger autrement qu’entre caves et murs suintant la misère, parfois au péril de sa vie, contraints à être exploités par des employeurs négriers sous l’œil complaisant des pouvoirs publics, tout simplement avoir la peur au ventre lors de chaque mouvement, la rue devenant un espace d’insécurité légale.

Cela, c’est la vie quotidienne de dizaines ou de centaines de milliers de personnes. Toutes les déclarations martiales n’empêcheront pas cette réalité de subsister, voire de croître. De proche en proche, ce sont les étrangers en situation régulière qui sont victimes du même ostracisme, marqués aux sceaux des pires représentations, terrorisme et délinquance. Puis ce sont ceux et celles qui, de nationalité française, ressemblent à ces étrangers à priori délinquants, et subissent les mêmes avanies, les mêmes violences policières. Enfin, ce sont tous les habitants de France qui sont fichés parce que, simplement, accueillant leurs parents ou leurs amis. S’aimer est soumis à autorisation et à l’œil inquisiteur des autorités.

Ces mesures, cette politique créent le désespoir et attisent la haine. Elle s'empare de tous, y compris de ceux qui, par leur histoire ou leurs principes, devraient y être les plus opposés. Elle est indigne des principes qui fondent une démocratie, elle est tout le contraire de la France que nous aimons et de l'Europe que nous voulons. Nous savons que tout n'est pas simple et que nul ne détient de solutions magiques, mais nous savons aussi que ce n'est pas en agitant les vents mauvais de la xénophobie que nous répondrons à l'irrépressible envie de vivre de ces personnes.

Aujourd'hui, lors de notre 83^{ème} congrès réuni à Lille les 3, 4 et 5 juin 2005, parce que, depuis plus d'un siècle, la LDH sait d'expérience que le sort réservé aux étrangers est révélateur de l'état d'une démocratie et de fraternité, nous en appelons à une autre politique qu'il nous faut construire au cours d'un réel débat démocratique. D'ores et déjà, nous n'admettrons plus que ces souffrances s'étalent dans nos villes, sur nos trottoirs ou dans nos écoles. La reconnaissance des étrangers, de leur humanité et donc de leurs droits passe par leur régularisation sans délai. C'est pourquoi, nous en appelons à l'insurrection des consciences.

Résolution d'urgence adoptée à l'unanimité, par acclamation.